

## **Assemblée Générale du 4 décembre 2004 :**

### **PRÉSENTS :**

*Bureau :*

Présidente : Katell BONNEBAS

Trésorière adjointe : Alexandra PRUM

Secrétaire : Mathilde ARMAND

Secrétaire adjointe : Florence LECLERCQ

Responsables des Commissions :

Bureau-emploi : Eve JULLIEN

Forum : Eric LECHEVALLIER

Archivore : Geneviève ROUX

### **ABSENTS EXCUSÉS :**

*Bureau :*

Trésorière : Hélène PARISOT

Présidente adjointe : Clara DEL PIANO

Responsables des Commissions :

Publication Archivore : Julien LE MAGUERESSE

Archinet : Jean CHEVALIER

Comité des Fêtes : Angélique BAUCHÉ

La séance est ouverte à 14h30.

## **DÉROULEMENT DE SÉANCE**

### **1. Bilan du fonctionnement de l'Aedaa en 2004**

#### **1.1. Commission Archivore**

Tout d'abord Geneviève Roux s'excuse de n'avoir pas pu faire paraître plus de 3 numéros durant cette année. Toutefois elle déplore que peu d'articles lui parviennent. Alexandra intervient alors pour dire que d'après les bulletins d'adhésion 2004-2005 21 adhérents proposent des articles.

Julien LE MAGURESSE, responsable de la maquette d'Archivore, aimerait passer la main, et parmi les nouveaux DESS Eugénie Bonnafous s'est manifestée pour cette mission. Il faudra donc la contacter.

Enfin pour l'an prochain, l'Archivore ne devrait plus paraître sous format papier, mais être mis en ligne sur le site, ce qui est déjà le cas pour les numéros 30 et 31. Le bulletin d'adhésion sera modifié en conséquence.

## **1.2. Bureau-emploi**

366 offres d'emplois ont été diffusées auprès de nos adhérents cette année. Eve remercie l'ensemble des adhérents qui ont participé à alimenter le réseau et à mettre des annonces à disposition du bureau.

A partir du mois de janvier les offres ne seront plus envoyées par mél collectif ; elles seront diffusées via la liste de diffusion Aedaa\_info. Ce sera un gain de temps appréciable pour les adhérents, tout comme pour le responsable du bureau emploi. Seules 3 personnes demandent encore à recevoir les offres sous format papier.

## **1.3. Services en ligne**

Les commissions archinet et forum ont été réunies en une seule, intitulée « services en ligne », dont Jean Chevalier (webmaster) et Eric Lechevallier (rédacteur en chef, chargé de la liste Aedaa-info) sont co-responsables, avec l'aide de Katell Bonnebas, Alexandra Prum et Agnès Vanbalberghe.

Une charte d'utilisation a été validée par le conseil d'administration du 5 juin. Elle encadre l'usage du site et des informations diffusées aux adhérents.

2004 aura été une année faste, puisqu'elle a vu la mise en place et le développement de nouveaux moyens de communication et d'échanges : le site internet et la liste de diffusion Aedaainfo.

### **Site internet**

Trois versions du site se sont succédées depuis le mois de janvier dernier : la plus récente est en ligne depuis le 24 novembre.

Les principaux apports sont, dans l'espace public :

- des rubriques d'actualité professionnelle et une revue de presse, tenues à jour quotidiennement ;
- un répertoire thématique de ressources, le premier de ce type sur la toile archivistique française ;
- une bibliothèque virtuelle destinée à accueillir les travaux et études des étudiants et diplômés.

Un espace adhérents a également été créé. On y trouve :

- les offres d'emploi ;
- l'annuaire interactif des adhérents, qui remplace l'ancien annuaire. Il offre à chacun la possibilité pour d'actualiser en temps réel sa fiche personnelle et de compléter son micro-CV ;
- Archivore en version PDF.

Le site a très vite trouvé son public, avec une moyenne de 248 pages visitées par semaine depuis le 9 mars 2004, date du lancement de la version 7. En fait, si l'on met à part la période estivale, où les archivistes prisent plus la plage que leurs ordinateurs, la fréquentation moyenne est plus proche de 300 pages par semaines.

Dans la dernière version, certaines rubriques sont encore peu fournies (listes des promotions, sujets de concours, bibliothèque virtuelle). Le travail d'enrichissement est donc à poursuivre : l'équipe web s'y efforce, mais elle manque encore de bonnes volontés. Les adhérents intéressés par la tenue d'une rubrique et ceux qui ont des souhaits particuliers sont donc cordialement invités à nous rejoindre, tout particulièrement les étudiants.

## **Forum et liste Aedaa-info**

L'ancienne formule du forum a été revue entièrement. Il existe maintenant deux outils distincts :

- la liste de diffusion Aedaa-info, qui permet de diffuser les informations officielles de l'association et les offres d'emploi. A ce jour, 108 membres sont inscrits, contre 30 sur l'ancien forum hébergé par Voilà.
- le forum en ligne, dans l'espace adhérents du site. Des discussions variées ont lieu régulièrement, mais seulement 28 adhérents y ont jusqu'ici pris part. Il nous reste donc un effort à faire pour inciter les timides à s'exprimer !

### **1.4. Comité des fêtes**

Bilan de la journée d'études 2004: le repas proposé par l'Aedaa au soir du 19 mars a rassemblé une trentaine de convives et la note pour les apéritifs et boissons s'est montée à 158,40 euros. Angélique Bauché a passé la main à Maïlys Mouginot. Une sortie de rentrée doit être organisée la semaine prochaine. Le rendez-vous est fixé à 10h00 place du Ralliement. Une vingtaine d'élèves sont déjà inscrits. La sortie prévoit ensuite un déjeuner à "l'Auberge angevine".

### **1.5. Actes des journées d'études**

Les actes de la journée d'études sur le témoignage oral qui s'était tenue en 2002 ont été mis en ligne sur le site de l'Aedaa. Pour les actes de la journée d'études sur la recherche en archivistique qui s'était tenue en 2001, notre présidente est en discussion avec Jean Luquet le responsable de la Gazette des Archives à l'AAF, pour qu'ils puissent être publiés.

### **1.6. Bilan financier**

Les comptes de l'Aedaa se portent bien : 5534 € sur le compte chèques. Les adhésions ont représenté un apport de 2800 euros à l'association pour l'année universitaire 2003-2004.

## **2. Le collectif A5**

Le Collectif A4, qui réunissait les formations en archivistique de Lyon, Mulhouse, Saint-Quentin-en-Yvelines, et nous mêmes, vient d'accueillir l'AICI (Association Archives, Image, Communication & Informatique, qui regroupe les étudiants et diplômés du DESS

Archives et Image de l'Université de Toulouse-Le Mirail). Une enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés a été lancée, le dépouillement est en cours.

La mise en commun des bureaux emplois est une question qui revient régulièrement, posée par la formation de Mulhouse notamment qui doit consulter ses adhérents à ce sujet.

De son côté, le bureau de l'Aedaa n'est pas contre sur le principe, car la plupart des offres diffusées auprès de nos adhérents sont les mêmes au sein des autres bureaux-emplois. Le travail effectué par Eve pour le bureau-emploi de l'Aedaa pourrait ainsi être mutualisé et réparti sur plusieurs personnes. Toutefois il reste deux problèmes :

1. d'une part celui de la diffusion, l'Aedaa est en avance par rapport aux autres associations, en terme de rapidité, la diffusion se fait en ligne tous les jours, et ensuite une fois par semaine grâce à la liste, dans d'autres associations la diffusion des offres d'emplois se fait seulement 2 fois par mois. Dans l'état actuel des choses, l'Aedaa sera perdante sur un des atouts majeurs de son bureau-emploi: à savoir la rapidité.
2. d'autre part celui des offres reçues uniquement pour la formation d'Angers, il s'agit d'un problème mineur par rapport au précédent, car il pourrait être réglé assez facilement en cas de mutualisation des bureaux-emplois : les offres reçues pour la formation d'Angers exclusivement pourrait être diffusées aux adhérents d'Angers uniquement.

La mutualisation des bureaux-emplois est donc repoussée pour le moment.

### **3. Réforme de la fonction publique**

Suite du roman-feuilleton commencé en 2002.

L'Aedaa avait formulé des propositions pour la réforme de la fonction publique, ces dernières s'articulaient autour de trois grands axes :

1. professionnaliser le recrutement des archivistes ;
2. assurer une formation adaptée aux nouveaux agents ;
3. favoriser la progression de carrière et la mobilité des personnels.

Les propositions de l'Aedaa ont été transmises au Collectif, et ont suscité l'intérêt des autres associations, qui s'y sont associées, tout en apportant des précisions sur certains points. Un texte commun pour les cinq associations a donc été rédigé, et adopté. Ce texte est disponible sur notre site. C'est donc une grande satisfaction pour nous tous, en particulier pour les deux "chevilles ouvrières" du dossier, Katell Bonnebas et Eric Lechevallier. Une rencontre entre nos représentants et le président de l'AAF, Henri Zuber aura lieu le 9 décembre prochain. Les retours informels de l'AAF sont plutôt bons.

Il convient donc de continuer à ouvrir la discussion avec d'autres associations de professionnels des métiers de la culture. L'ABACC a été contactée, et le texte du Collectif lui a été adressé. Les représentants de l'ABACC doivent rencontrer Mme de Boisdeffre pour formuler le même type de demandes, mais une par une et non présenter l'ensemble de leurs demandes d'un coup. Ce peut être une bonne méthode dans la situation

actuelle, cependant une réforme totale de la fonction publique est prévue et dans ce cadre une formulation complète des attentes sera peut être plus adéquate. Dans les mois à venir, la discussion entre les associations doit se poursuivre afin d'engager une action commune auprès des pouvoirs publics.

#### **4. Révision des statuts**

L'article 8 des statuts est modifié comme suit pour régulariser la démission d'Anthony Rigault en 2003 :

« Le renouvellement du bureau se fait chaque année par moitié du nombre de ses membres, plus les membres démissionnaires le cas échéant, par l'assemblée générale et par scrutin secret ».

#### **5. Questions diverses**

L'AEDAA fête ses 10 ans en 2005. Un groupe de travail mené par Mailys Mougnot pour l'organisation de cet événement doit être constitué prochainement.

#### **6. Élections**

##### **Élections des membres du bureau**

Le quorum est atteint avec 1 voix supplémentaire.

Ont été élus :

Jean MERLET, avec 67 voix

Guillaume DELAUNAY, avec 68 voix

Le bureau se compose désormais comme suit :

Présidente : Katell BONNEBAS

Présidente adjointe : Mathilde ARMAND

Trésorière : Jean MERLET

Trésorière adjointe : Hélène PARISOT

Secrétaire : Guillaume DELAUNAY

Secrétaire adjointe : Florence LECLERCQ

##### **Élections des représentants de promotion**

A été élu comme représentant des diplômés, Eric LECHEVALLIER, avec 33 voix.

La présidente lève la séance.

La présidente,  
Katell BONNEBAS